



Au fil de la Leyrenne

Octobre 2018 N° 53

Plan mercredi

Lagunes

Jumelage

Tennis

Comité des fêtes

Travaux

Le Lac

Patrimoine

Fils d'Argent

Ecole

Tracto-Cross

Foot



EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un numéro de rentrée qui retrace les manifestations riches et diverses : fête du pain, feu de la St Jean, fête du Tennis, fête annuelle, tracto cross sans oublier, les thés dansants et la reprise du championnat de football avec deux équipes engagées.

Félicitations à toutes les associations et à toutes celles et tous ceux qui ont animé ou vont animer cette saison.

Les travaux ont enfin repris : le multiservice sort de terre et la charpente au moment où j'écris cet éditorial est réalisée par la Cosylva et la pose prévue, fin octobre.

Autre dossier qui s'achève : le curage des lagunes. La sécheresse nous ayant bien aidés, les travaux ont été réalisés rapidement, nous attendons l'autorisation de la Police de l'eau pour la remise en fonctionnement.

J'évoquais également l'avancée positive en ce qui concerne le plan d'eau. Le Préfet, avant son départ, a signé l'arrêté nous permettant l'exploitation de celui-ci pour 30 ans, sous condition de réaliser les travaux de continuité écologique.

La fin d'année va être aussi bien remplie avec le dossier qui a été présenté en réunion publique le 4 septembre à savoir, la création d'une commune nouvelle avec Masbaraud Mérignat, ce qui renforce notre représentativité dans les instances intercommunales. Je développerai ce projet dans les pages qui vont suivre.

Fin octobre, nous recevrons une délégation de Locqueltas (Morbihan) pour le jumelage de nos deux bourgs. La population sera chaleureusement invitée à cette cérémonie.

Je rappelle également que 2019 sera l'année des élections européennes. Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 31 décembre 2018.

Bonne reprise à toutes et à tous.

Jumelage Saint Dizier Leyrenne / Locqueltas



Locqueltas est un bourg de 1637 habitants, situé dans le département du Morbihan et distant d'une dizaine de kilomètres de Vannes.

Sa superficie est de 19,46 km².

Pourquoi un jumelage ?

Le début de cette histoire remonte à Mai 2017 où Éric Perot a décidé de venir en aide à Nohann un petit garçon de 10 ans atteint par 11 maladies orphelines. C'est en reliant Locqueltas à Saint Dizier Leyrenne en courant soit 500 kms, que s'est construit ce projet. Le Maire de Locqueltas, Michel Guerneve, présent à Saint Dizier Leyrenne pour accueillir Nohann et Éric nous en a fait la proposition.

Une délégation de Saint Dizier Leyrenne a été reçue en Bretagne les 7 et 8 juillet où la cérémonie officielle s'est déroulée.

A notre tour, nous recevrons une délégation bretonne les 20 et 21 octobre pour inaugurer la plaque officielle à Saint Dizier Leyrenne. Un comité de jumelage vient de voir le jour et Christiane Rabier en a pris la Présidence.

Vous serez bien sûr tous invités mais des informations plus précises (heure et lieu) vous seront communiquées.

PS : Nohann nous a quittés en début d'année.



Création Commune Nouvelle

Saint Dizier - Masbaraud

Créée par la loi du 16 décembre 2010, la commune nouvelle est une formule consistant à regrouper des communes contiguës.

La création est à l'initiative des conseils municipaux des communes concernées.

Les étapes :

1. Les Maires se rencontrent pour définir leur projet.
2. Echanges avec les adjoints.
3. Discussion avec chaque conseil municipal concerné.
4. Définition d'une charte.
5. Organisation de l'information des habitants (réunions publiques).

Présentation de la future commune nouvelle :

	Masbaraud Mérignat	St Dizier Leyrenne	Commune Nouvelle
Population	350	815	1165
Superficie	20,39 km2	46,63 km2	67,02 km2
Elèves	39	62	101
Classes	3	4	7

Organisation de la future commune nouvelle :

La plus grande commune devient le siège de la commune nouvelle jusqu'en 2020. Le conseil de la nouvelle commune est composé de l'ensemble des membres des conseils des communes fondatrices soit :

- Saint Dizier Leyrenne : 13 conseillers
 - Masbaraud-Mérignat : 10 conseillers
- } 23 membres

Après 2020 : Commune nouvelle : 19 conseillers.

La nouvelle commune sera gérée par un Maire et un Maire délégué. Une mairie annexe se situera sur le territoire de la commune déléguée.

Une nouvelle commune pour quoi faire ?

- Préparer l'avenir dans un contexte d'élargissement des périmètres intercommunaux.
- Renforcement des mutualisations.
- Maintenir les structures scolaires.
- Préserver l'environnement sur le territoire des deux communes fondatrices ...
- Stopper la baisse des dotations de l'Etat.

Nom de la future commune nouvelle :

SAINT DIZIER - MASBARAUD



INFORMATIONS COMMUNALES

Lagunes



Enfin, ça y est ! Le temps et l'ensoleillement de ces derniers mois nous ayant bien aidés, la lagune a pu être asséchée et curée.

La police de l'eau ayant donné le feu vert pour la remise en fonctionnement, nous procédons au raccordement.

Lors de la vidange de celle-ci, nous avons été étonnés d'y découvrir : tubes de médicaments, emballages divers en plastique... Nous vous rappelons que ces objets ne doivent en aucun cas être mis dans vos cuvettes.



INFORMATIONS COMMUNALES (suite)



Travaux en cours :

- **Multiservices** : les fondations (pieux) et la dalle sont coulées. Les assises des murs en ossature bois sont en cours. Le montage de la charpente bois est en cours et se terminera aux alentours de la Toussaint.
- **Plan d'eau** : le Préfet a signé l'autorisation, avec cependant une clause de travaux pour assurer la continuité écologique. Nous allons maintenant nous « atteler » au montage financier et à la recherche de subventions.
- **Ecole** : le couloir de l'école maternelle a été repeint et aménagé avec de nouveaux portemanteaux. Les travaux ont été réalisés par l'équipe d'entretien et les jeunes embauchés en emplois saisonniers.
- **Classe mobile (numérique)**: Achat d'un tableau blanc numérique et 17 ordinateurs-portables. Subvention de 50 % par l'Education Nationale sur la dépense de 13 243,24 €

- **Voirie** :

Entreprise SIORAT

Voie communale Chauverne : 3 280,00 € HT

Voie communale Laschamps : 694,00 € HT

Accès salle des Roches : 2 836,25 € HT

Route du Montabarot : 3 856,00 € HT

Allées cimetières : 11 196,00 € HT



Entreprise COLAS

Piste plan d'eau : 2 202,20 € HT

Piste la Valette : 4 125,80 € HT

Point à temps : 15 010,00 € HT

Rue du Peu Grasset : 2 594,80 € HT

Piste de Lécurette : 3 900,00 € HT

La Bregère : 2 438,10 € HT

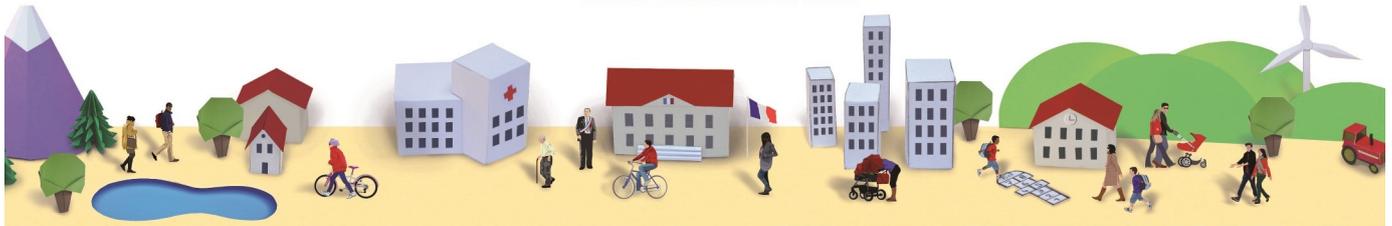
INFORMATIONS COMMUNALES (suite)

PUBLI-COMMUNIQUÉ



RECENSEMENT de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

INFORMATIONS COMMUNALES (suite)

Création d'un Accueil de Loisirs Péri-scolaire

Plan Mercredi

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro de notre journal, l'Ecole est revenue à la semaine de quatre jours et de ce fait, les activités péri-éducatives, organisées par la Commune ont disparu.

Fin juin, nous avons procédé à une enquête auprès des parents d'élèves concernant l'éventuelle création d'un Accueil de Loisirs sur la commune. Nous avons recueilli 23 réponses favorables à l'ouverture d'une telle structure, le mercredi.

Depuis, nous avons étudié le projet pendant les vacances d'été, nous appuyant sur les textes officiels, les circulaires et informations parus en juillet et août.

La mise en place de cet accueil, dans le cadre du « Plan Mercredi » du Ministre de l'Education Nationale, a été validée par le Conseil Municipal le 11 septembre dernier, ainsi que les tarifs qui seront dégressifs et dépendront du quotient familial.

Il ne nous restait plus qu'à avoir les différentes autorisations ou dérogations pour ouvrir. C'est maintenant chose faite.

Aussi, notre Accueil de Loisirs Péri-scolaire pourra ouvrir ses portes dès

le mercredi 07 novembre

et fonctionnera dans les locaux de l'Ecole -essentiellement côté maternelle- de 7 h à 18 h 30. Il sera ouvert aux enfants de 3 à 11 ans.

Les documents pour l'inscription sont à retirer en mairie.

Une lettre d'information a été distribuée aux parents par le biais de l'Ecole.

RAPPELS

Inscriptions sur les listes électorales :

Nous vous rappelons que la date butoir pour s'inscrire sur les listes électorales est le **31 décembre 2018**, 2019 étant l'année des élections européennes...

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

Tous les jeudis :

de 10 h 00 à 12 h 00 et 15 h 30 à 17 h 00

De nombreux ouvrages vous attendent et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos demandes.



Le syndicat de l'Ardour en quelques chiffres (Suite et fin)



Qualité des eaux distribuées

La qualité de l'eau potable est encadrée par une Directive qui fixe les limites et références de qualité pour l'eau potable. Le contrôle de la qualité de l'eau potable, effectué sur l'ensemble du système de distribution, s'accompagne de prélèvements d'échantillons d'eau analysés par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé. Les échantillons sont prélevés à la fois sur la ressource en eau brute, l'eau en cours de traitement et l'eau distribuée.

La contamination bactériologique des eaux distribuées peut être liée à différents facteurs tels que l'absence ou la défaillance des systèmes de traitement avant distribution, ou bien la décontamination de l'eau dans les conduites ou les réservoirs.

En effet, la dégradation de la qualité de l'eau au cours de son transport dans les canalisations est fonction du temps de séjour de l'eau dans les canalisations, des baisses de pression (pouvant provoquer un reflux d'eau contaminée) et de la mise en contact de l'eau avec les matériaux du réseau et l'air ambiant dans les réservoirs.



VIE ASSOCIATIVE

Tennis club de la Leyrenne



13^{ème} Fête du tennis les 20, 21 et 22 juillet 2018 : Avec une météo exceptionnelle, cette 13^{ème} édition a battu un record d'affluence (article presse du dimanche 28 juillet avec tous les résultats par catégories). Hors les animations enfants tous âges, ce sont 72 participants (es) pour 53 matchs dont 38 homologués FFT comptant pour les classements fédéraux. Ci-joint photo des lauréats (es) des trois journées. Félicitations à tous (es).

Samedi 28 juillet 2018 : Tournoi des Jeunes 12 / 14 ans filles et garçons,. Complet, ce tournoi a fourni de belles performances avec des matchs allant parfois au tie break. Chez les filles victoire d'Amandine DEPENNE du TC COUZEIX face à Camille LEMAIRE du TC BOURGANEUF. Pour les garçons victoire au tie break de Louis TRAYAUD du TC FIGEAC. Félicitations à ces jeunes sportifs..



Une saison estivale 2018 bien remplie : En dehors des deux manifestations mentionnées ci-dessus, le samedi 7 juillet, un plateau Galaxie Tennis pour les 8, 9 et 10 ans affichait complet avec 10 enfants garçons et filles pour des échanges à leur niveau.

Comme chaque année les stages d'été du 9 juillet au 17 août ont rassemblé 37 enfants de 5 à 17 ans et 2 adultes dans une ambiance sportive et conviviale autour de l'enseignant Pierrick SIGNAMARCHEIX et cela, malgré la canicule qui a contraint l'organisation à des adaptations surtout pour les plus jeunes.

A venir : Assemblée Générale ordinaire du club samedi 13 octobre 2018. Participation du club au repas du partage le samedi 20 octobre 2018. Participation du club au Téléthon sous forme de bons cadeaux au loto.

Lundi 31 décembre 2018 : Réveillon de la Saint Sylvestre avec orchestre et chanteuse : Uniquement sur réservation à compter de fin octobre, dépliants aux offices de tourisme des COMCOM Creuse et limitrophes. Places limitées.

Comité des fêtes-AEL

Fête de Saint Dizier Leyrenne

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui sont venues assister à la fête du dimanche 05 août 2018 ainsi que la commune de Saint Dizier Leyrenne pour le magnifique feu d'artifice.



Tracto cross pour la première fois à Saint Dizier Leyrenne !

Nous tenons aussi à remercier toutes les associations, les bénévoles qui ont aidé pour le Tracto-cross ainsi que le fantastique travail des Jeunes Agriculteurs du canton de Bourganeuf pour le repas du dimanche midi: leurs burgers étaient délicieux! Grâce à vous tous, cet événement a été une véritable réussite. Bravo! Et merci à vous d'être venus si nombreux partager ce week-end avec nous.

Vous aurez la chance de les revoir dans 2 ans. Rendez-vous en 2020 !



Comité des fêtes-AEL

ST DIZIER LEYRENNE

Esplanade Solidarité Téléthon

COMITÉ DES FÊTES



LOTO + DIAGOLOTO

Samedi 3 Novembre 2018



20H30

Ouverture des portes à 20h

1er lot: bon d'achat de 500 €

2ème lot: Bon d'achat de 300 €

Partie enfants gratuite: enceinte connectée.

DE NOMBREUX LOTS ET DE BONS D'ACHAT

Barbecue, hamac gonflable, confiturier, machine à barbe à papa, extracteur de jus, compresseur, divers bon d'achats etc ...



1 carton = 5 € 4 cartons = 15 € 6 cartons 20 €
10 cartons = 30 € Diagoloto = 1 €
BUVETTE - SANDWICHS - CRÊPES

IP.N.S.

Nous vous rappelons que notre dernière manifestation de l'année sera un loto le **samedi 03 novembre 2018**.

Les cours de gym ont repris tous les mardis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. La licence pour l'année est de 50 €.

Vous pouvez venir essayer une première fois sans payer pour voir si cela vous plait...

Nous avons l'intention d'organiser un voyage en car pour aller au salon de l'agriculture. Seriez-vous intéressés ?

D'avance, merci de vos réponses.

Encore merci à vous et passez une très belle fin d'année ensoleillée.

Les Fils d'Argent

Depuis la parution du dernier petit journal et malgré la canicule, le club ne s'est pas endormi :
Le voyage à Mazeyrolles (calèche, visite, repas ...) a permis à 38 personnes de visiter une partie du Périgord.



Le repas de l'amitié a réuni 55 convives et nous nous sommes amusés d'un quizz sur le limousin et d'un petit loto qui a permis de gâter les plus chanceux ...

Un grande escapade de plusieurs jours au cours de laquelle nous avons visité :

Les portes de la Bretagne, Saint Nazaire et ses chantiers navals, les marais de la Brière (en calèche et en chaland), Nantes avec une croisière sur l'Erdre ainsi qu'une journée à la découverte de l'île de Normoutier...

Le prochain bal aura lieu le 28 octobre animé par B. Gamba ; nous vous attendons le plus nombreux possible.

24 novembre, repas de fin d'année suivi d'un spectacle.

" Show Meava Tahiti : la fête polynésienne "

De la musique, des danses, des costumes, de la joie et de la bonne humeur avant d'entamer l'hiver !!!



Destination Tahiti et ses îles qui font tant rêver !

Ori Tahiti Découverte des Danses Polynésiennes,

Tamure, Otea, Aparima, Musiques mélodieuses, Chants festifs..

Ahu Ori Magnifiques Costumes Authentiques et très Visuels

Mores en fibres végétales, Coiffes traditionnelles, Colliers de Fleurs, Coquillages etc..

Le « Hei Pareu » Les différentes façons de porter les Paréos.

Superbes Paréos Multicolores de Tahiti, de Bora Bora, de Moorea...

Les Animations « Comme dans les îles du bout du monde »

Avec participation du public. Initiation aux danses polynésiennes.

Découverte des Coutumes...

On pourra chanter, danser, taper dans les mains..

Ambiances joyeuses...Tahiti comme si vous y étiez !



Le Leyrenne Athlétique Club

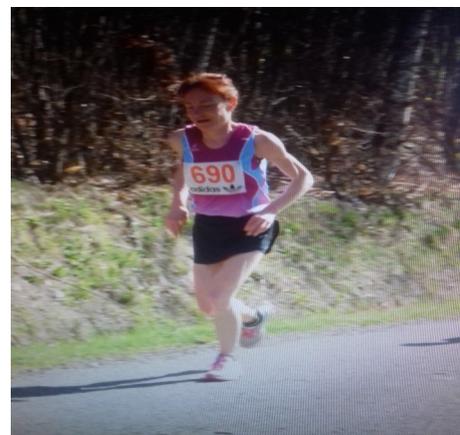
Lorsque vous lirez ce bulletin, au Fil de la Leyrenne, l'année sera finie pour tous les sports. Nouvelles licences. Et une nouvelle période a pris donc place au 1er septembre. L'année a été chaude et encore plus sur le plan sportif. Pouvoir se placer en tête des courses a été chaque fois plus difficile mais si les acteurs du Lac vieillissent, d'autres, plus jeunes et aussi talentueux, prennent place. Les résultats sont loin d'être démeritants : de nombreux podiums, des courses par équipes vers la fin de la saison se sont déroulés à notre avantage...

Par exemple, l'Ekiden à la Souterraine, 5ème en 2h47,30 sur 51 équipes classées. Equipe composée au dernier moment avec 4 vétérans, 1 sénior et 1 cadet: Cyril Lachambre, Rémy Décourteix, Maxime Pateyron, Christophe Berge, Jean Pradeau et Laurent Javon. Bravo à vous six pour cette très belle performance!

Le Lac a cumulé, durant l'année, **26 premières places, 21 fois en deuxième place et 12 fois en troisième**. Beau palmarès à la grande satisfaction du président!

301 engagés pour l'année 2017-2018. Le 28 octobre, 5 athlètes du Lac participeront au Marathon et aux 10 kms de Venise.

Killian Raymond : 1ère course et 1ère victoire!



Florence Scaringela: 1ère aux 21 kms en 1h41,57

Ces victoires à Lépaud!

Au fil des pages...

« *Théorème vivant* » de Cédric Villani



Présentation de l'auteur :

Cédric Villani est né en 1973 à Brive-la-Gaillarde, dans une famille d'universitaires et d'artistes.

Après des études à Brive puis à Toulon, il intègre une classe préparatoire au Lycée Louis-Le-Grand, entre à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm en 1992 et en 1994 est reçu à l'agrégation de Mathématiques. A partir de cette date il entame une carrière *de chercheur*, devient en 2000 professeur des universités à l'École Normale Supérieure de Lyon. Il est plusieurs fois invité à Berkeley (en Californie) pour ses travaux de chercheur, ainsi qu'à Princeton (New Jersey). Il devient en 2009 directeur de l'Institut Henri-Poincaré

En 2010 il remporte la plus haute distinction mondiale en mathématiques, *la médaille Fields*, récompense qui lui sera décernée à l'occasion du congrès international des mathématiciens à Hyderabad, en Inde, pour ses travaux en « théorie cinétique de l'équation de Boltzmann ».

Après cette date, il interrompt ses travaux pour se consacrer *à la vulgarisation des mathématiques et à la politique*.

En 2017, il est élu député pour le mouvement « La République En Marche » dans la cinquième circonscription de l'Essonne.

THEOREME VIVANT :

Dans ce passionnant récit autobiographique, l'auteur entreprend de nous présenter le cheminement qui lui a permis de passer de la formulation d'une problématique à la publication du papier annonçant un nouveau théorème, qui lui valut de recevoir la médaille Fields.

Laissons le lui-même présenter son livre :

« On me demande souvent à quoi ressemble la vie d'un chercheur, d'un mathématicien, de quoi est fait notre quotidien, comment s'écrit notre œuvre. C'est à cette question que le présent ouvrage tente de répondre.

Le récit suit la genèse d'une avancée mathématique, depuis le moment où l'on décide de se lancer dans l'aventure, jusqu'à celui où l'article annonçant le nouveau résultat – le nouveau *théorème* – est accepté pour publication dans une revue internationale. »

Au fil des pages...

Ce livre, dont certaines pages sont remplies d'équations mathématiques, pourrait faire peur au lecteur non spécialiste. Mais à travers cet ouvrage l'auteur nous entraîne dans le quotidien d'un jeune chercheur de talent, passionné, qui tient au jour le jour son carnet de bord. Le lecteur découvre cette passion à travers les échanges de mails avec son collaborateur et suit « la quête des chercheurs », qui « s'inscrit dans un long chemin tout en rebonds et en méandres ». Et les formules mathématiques égrainées au fil des pages révèlent une forme de beauté, qui nous fascine même si on ne parvient pas à les déchiffrer.

L'ouvrage est en outre parsemé de refrains fredonnés au fil des équations, d'histoires extraordinaires que ce père de famille raconte à ses enfants.

Enfin Cédric Villani émaille son récit de portraits de quelques-uns des plus grands noms de l'histoire des mathématiques.

« *Au travail* » ou « *les écrivains au quotidien* » de *Géraldine Kosiak*



Géraldine Kosiak est née en 1969 à Lons le Saunier, dans le Jura. Après des études aux Beaux Arts à Lyon, elle installe son atelier à la Croix Rousse. Elle conjugue dans ses ouvrages la photographie, l'écriture et le dessin. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages écrits et dessinés, parmi lesquels « *J'ai peur* », « *Avec l'âge* ».

Dans « *Au travail* », elle entreprend de nous livrer comment les écrivains abordent leurs œuvres. Comment se mettent-ils au travail ? Voilà la question que Géraldine Kosiak se pose. « La gestion du temps me passionne. Chez les autres surtout. J'aime

savoir à quel moment les écrivains travaillent... », et évoquant Françoise Sagan dans le chapitre VITE, elle écrit :

« elle tournait ainsi autour de son livre, jusqu'à ce qu'elle arrive « à rentrer dedans ». Quand cela marchait, elle poursuivait jusqu'à six ou sept heures du matin. Elle disait : « Je me laisse entraîner par mes personnages qui font souvent des choses qui m'échappent, qui me font partir ailleurs. En fait, j'écris pour savoir ce qu'il va se passer... »

Elle choisit un certain nombre d'écrivains dont elle trace les portraits, des portraits incisifs et qui font ressurgir l'image d'auteurs plus ou moins connus, leur univers ainsi que la manière dont leur vient l'inspiration. A travers ces portraits, c'est bien sûr la narratrice qui se livre. Chaque portrait est illustré en contrepoints de dessins souvent pleins d'humour, réalisés par l'auteure.

Un livre passionnant qui peut être ouvert à n'importe quelle page et se laisse feuilleter au hasard des illustrations...



Leyrenne Patrimoine

Cette année, le « **Partage** » est le thème des journées européennes du patrimoine.

Notre association a opté pour le partage culinaire. Chacun peut faire partager une spécialité de sa région ou de son pays d'origine. Parallèlement, Saint Dizier Leyrenne va créer un comité de jumelage avec Locquetas comme dit précédemment.

Il est apparu souhaitable de partager ce repas convivial de jumelage avec nos amis Bretons, **le 20 octobre 2018**, à partir de 18h 30 à la Salle des fêtes.

Vous trouverez en Mairie un bulletin d'inscription si vous désirez participer au repas du partage...



CALENDRIER DES ANIMATIONS

Date	Activités	Lieu
27 octobre 2018	Thé dansant des Fils d'Argent	Salle des fêtes
3 novembre	Loto du Comité des fêtes	Salle des fêtes
18 novembre	Cyclo cross	Plan d'eau
24 novembre	Repas de fin d'année des Fils d'Argent	Salle des fêtes
7 décembre	Loto Téléthon	Salle des fêtes
8 décembre	Téléthon	Salle des fêtes
21 décembre	Fête de l'école	Salle des fêtes
31 décembre	Réveillon du tennis	Salle des fêtes
5 janvier 2019	Galette des Fils d'Argent	Salle des fêtes
11 janvier	Vœux du maire	Salle des fêtes
3 février	Thé dansant Fils d'Argent	Salle des fêtes
9 février	Répétition générale Country	Salle des fêtes
16 février	Assemblée générale des Fils d'Argent	Salle des fêtes



Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de notre gazette « Au Fil de l'Eau », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir en Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.



État civil

Naissances



Elise, Cassandra Faury-Prud'homme, née le 11 mai 2018,
de Bruno Faury et de Cindy Prud'homme-Faury
Thiago, Bruno, Jean-Claude Corbière-Cillier, né le 18 juin 2018
de Anthony Corbière et de Laura Cillier
Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Mariages

Destine Terry et Damien Guillaumot, le 4 août 2018
Virginie Valaud et Yoann Sulpice, le 8 septembre 2018
Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Décès

Clémentine Brunetaud, veuve Pelège, le 5 avril 2018
René, Charles Busquet, le 28 avril 2018
Odette Payne, veuve Peinturier, le 18 juin 2018
Roger, Fernand Darfeuille, le 25 juin 2018
Jean-Claude Demargne, le 27 juillet 2018
Marthe Suzanne Giraud, veuve René Valaud, le 20 août 2018
Michel Gardelle, le 28 août 2018
Pascale, Marie, Thérèse, Perrier, épouse Guillaumot, le 29 août 2018
Xavier, Christian Lepoint, le 11 septembre 2018
Daniel Duphot, le 16 septembre 2018
Pierre, Jean-Baptiste Moreau, le 1 octobre 2018
Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux adressent toutes leurs condoléances aux familles.

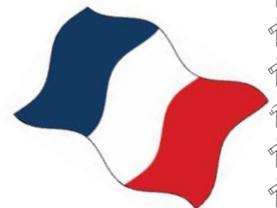
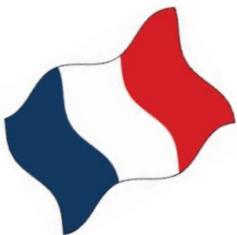
COMMEMORATION

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les Anciens Combattants, les enfants de l' Ecole, toute la population à la cérémonie du souvenir qui aura lieu

Le dimanche 11 Novembre 2018

À 11 heures au Monument aux Morts.

Rassemblement à la Mairie à 10 heures 30.



Les avis et opinions exprimés dans les articles rédigés par d'autres rédacteurs que ceux de la Mairie n'engagent que leurs auteurs et ne représentent en aucun cas une position ou une opinion des représentants de la Mairie